



## **Informations de ce jeudi 2 avril 2020**

1 - Le marchand qui était présent dimanche dernier, sera de nouveau présent sur la place du marché ce dimanche 5 avril.

2 - Dans le cadre de l'accompagnement des personnels mobilisés dans la lutte contre le COVID-19, le dispositif d'accueil dans les écoles est étendu, à compter du jeudi 2 avril, aux enfants de 3 à 16 ans, pour les personnels participant aux forces de sécurité intérieure (gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs pompiers professionnels, personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise). Cet accueil est identique à celui des enfants des personnels soignants, sous la responsabilité de l'Education Nationale. S'adresser aux directeurs d'écoles.

3 - Concernant les appels téléphoniques passés à la Mairie, les messages d'attente et du répondeur ne peuvent pas être modifiés par notre prestataire extérieur dans le contexte actuel. L'Hôtel de Ville est fermé au public, les permanences du soir et du samedi matin sont suspendues. Toutefois, un accueil téléphonique est bien assuré aux horaires d'ouverture habituels (du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h30, le vendredi)).